

## UN MANUSCRIT DU GRADE DE MAÎTRE ÉCOSSAIS DU RÉGIME RECTIFIÉ, LYON, 1778-1802

par Roger Dachez

Il y a une trentaine d'années nous faisons paraître, mon maître René Désaguliers et moi-même, un long article en deux livraisons<sup>1</sup>, destiné à faire le point sur la succession des différentes versions des rituels du Régime Écossais Rectifié (RÉR) – et d'abord de la Stricte Observance Templière (SOT) française – pour les quatre grades symboliques de ce rite, entre 1775 et 1809.

Il n'y a aujourd'hui guère à réviser des constats et des conclusions générales de ce travail car si, depuis lors, quelques manuscrits nouveaux ont été signalés et mis au jour, rien, à ma connaissance, n'est venu bouleverser ni même modifier sensiblement le tableau que nous avons alors dressé. J'y renvoie le lecteur intéressé mais on peut en rappeler, pour les besoins du présent article, les points essentiels :

— S'agissant des trois premiers grades, à partir des rituels de 1775 qui sont encore ceux de la SOT, après le passage de Weiler en 1774 à Lyon, quelques retouches seront effectuées avant le Convent des Gaules tenu à Lyon en 1778, et au cours de ce dernier des rituels mieux écrits et modifiés sur plusieurs points seront adoptés. Là encore, il semble que des évolutions de détail se soient produites entre 1778 et 1780, mais la véritable étape suivante est celle de Wilhelmsbad, en 1782, où des rituels nouveaux furent arrêtés et même imprimés (en français et en allemand), toujours pour les trois premiers grades. Jean-Baptiste Willermoz affirmera que c'était des rituels provisoires « pour satisfaire la première impatience des loges »<sup>2</sup> et qu'une commission de Frères français, d'abord lyonnais et strasbourgeois, mais finalement exclusivement lyonnais, avait été chargée de la rédaction définitive. Enfin, dans sa fameuse et si importante lettre à Charles de Hesse-Cassel, écrite en septembre 1810, Willermoz précisera que cette version fut définitivement approuvée par le duc de Brunswick « vers la fin de 1786 »<sup>3</sup>. On peut raisonnablement penser que ces rituels sont ceux dits « du Ressort Provincial d'Auvergne », représentés par le ms 5922 (1,2,3) de la bibliothèque municipale de la ville de Lyon. Toutefois, ce que Willermoz avait omis de révéler à son auguste correspondant, c'est le fait qu'à partir de 1788 il avait opéré de sa propre autorité une profonde réécriture que nous avons nommée « la dernière révision », introduisant de façon ostensible des éléments symboliques et rituels directement tirés des sources martinésistes. C'est

1. R. Désaguliers et R. Dachez, « Essai sur la chronologie des rituels du Régime Écossais Rectifié pour les grades symboliques jusqu'en 1809 », *Renaissance traditionnelle (R.T.)*, n° 80, 1989, pp.286-316 et n° 81, 1990, pp.1-56

2. Steel-Maret, *Archives secrètes de la franc-maçonnerie*, Lyon, 1895, p. 16.

3. *Id.* p. 7.

cette ultime version qui s'est propagée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ayant subi d'importantes retouches en Suisse avant 1893, puis en France, lors du retour du Rite en 1910.

— En ce qui concerne le 4<sup>e</sup> grade d'Écossais, l'histoire est en revanche beaucoup plus simple: le grade d'Écossais Vert de la SOT, déjà profondément revu à Lyon en 1778, fut soumis à une refonte plus importante au cours des travaux de Wilhelmsbad. Un « projet d'esquisse » fut même imprimé à cette occasion et Willermoz, lui encore, se vit confier la mise au point finale du rituel. Dans la lettre mentionnée plus haut, en 1810, il révèle que les circonstances ne lui permirent d'effectuer ce travail qu'en 1809<sup>4</sup> et qu'il avait même craint de mourir avant d'y être parvenu, ayant connu une grave maladie en 1808, ce qui le décida à agir l'année suivante. Le résultat de ce travail est l'actuel ms 5922 pièce 4 qui fut redécouvert en 1966, à la fois par Jean Feuillet et par René Guilly, le seul rituel original du grade final de Maître Écossais de Saint André connu à ce jour.

Pourtant, depuis déjà longtemps, des chronologies alternatives ont été suggérées par certains auteurs. Ainsi Robert Amadou, dans son article « Maître Écossais de Saint-André », pour le *Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie*, dès sa première édition de 1974<sup>5</sup>, affirmait que « des versions provisoires furent mises en circulation dès après le Convent de Wilhelmsbad, et ainsi se rencontre un rituel de 1784-1785. » Cette dernière assertion a été plusieurs fois reprises par différents auteurs sans qu'aucune source précise ni aucune cote de manuscrit ne soit jamais citée. À l'occasion notre travail de 1987, René Désaguliers et moi-même avons déjà fait part de notre scepticisme sur l'existence même d'une version intermédiaire – dont aucune caractéristique précise ne nous était d'ailleurs fournie, ni aucune source, au demeurant. Notons au passage que Willermoz, peu avare de détails dans son récit de 1810, n'en fait lui-même aucune mention. Mieux encore, il précise que :

« Le travail de rédaction presque fini du 4<sup>ème</sup> Grade de Maître Ecossais, avait été forcément suspendu en 1789; la Commission qui en avait été chargée avait alors remis entre mes mains, en se séparant, tout ce qui était nécessaire pour l'achever, et cette lacune dans la totalité de la Révision [consécutive à Wilhelmsbad] avait donné lieu à beaucoup d'instances faites de tous côtés et que je n'avais pu satisfaire, n'osant pas prendre sur moi seul de compléter ce travail.<sup>6</sup> »

Il ressort donc de ce passage qu'en 1789 rien n'était encore terminé – ni par conséquent publié – et que Willermoz n'y est plus revenu, de son propre aveu, avant 1809 et n'a jamais rien diffusé avant cette date.

D'autre part, j'ai publié, en 1997, un manuscrit de « Maître Écossais de Saint André » d'un caractère un peu énigmatique par son titre, que nous avons alors prudemment mais sans certitude situé « vers 1776 »<sup>7</sup>. Outre que cette période est indiquée dans le corps du texte, son contenu, pour l'essentiel identique à celui de l'Écossais Vert de la SOT, s'oppose absolument à ce qu'il soit postérieur à 1778, date de l'adoption d'un nouveau rituel, profondément remanié à Lyon.

4. *Id.* pp. 8-9.

5. Tome II, p. 807. Cette affirmation n'a jamais été modifiée par lui dans les éditions postérieures de l'ouvrage publiées de son vivant.

6. Steel-Maret, *op. cit.*, p.12.

7. « Une version inconnue du grade de Maître Écossais de Saint-André » (1), *R.T.* 106 (1996), pp. 111-130.